

## Élaboration et la mise en œuvre des PAR : cas des projets en zone rurale et urbaine de la CEET

TOUGNON Yawavi Névaémé, epse ASSOGBAVI

Je suis Je suis TOUGNON Yawavi Névaémé, epse ASSOGBAVI, titulaire d'un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Biologie de Développement, option gestion de l'environnement de l'Université de Lomé, je dispose également d'un Diplôme Universitaire en gestion des aires protégées de l'Université Senghor ainsi que d'un Certificat de Capacité en Gestion des Boues de Vidange de 2iE. J'ai été responsable environnement au sein d'un cabinet d'étude en environnement et comme environnementaliste sur plusieurs projets de développement financés par la Banque Mondiale et l'Union Européenne. J'ai également travaillé comme responsable Hygiène, Sécurité, Environnement au sein d'une société de distribution de produits pétroliers. Je suis actuellement la responsable environnement de la Compagnie Energie Electrique du Togo, je m'occupe de la gestion environnementale et sociale de tous les projets et je travaille sur la mise en place du Système de Management Qualité, Sécurité, Environnement.

### Résumé

La Compagnie Energie Électrique du Togo (CEET) a été créée par ordonnance n° 6312 du 20 mars 1963 pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique. L'extension du réseau électrique à travers le pays se fait par des réseaux aériens et souterrains, ces travaux portent souvent atteinte aux biens se trouvant dans l'emprise des lignes. Pour ce faire une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont toujours réalisés afin de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux du projet.

### Objectifs

Le PAR permet d'identifier, évaluer et analyser les impacts sociaux potentiels de la mise en oeuvre du projet afin de garantir sa durabilité, surtout les impacts relatifs à la réinstallation involontaire et à l'acquisition de terres.

### Méthodologie

La méthodologie de réalisation de l'étude se fait en trois (3) phases à savoir :

- (i) La phase préparatoire ;
- (ii) La phase de collecte des données sur le terrain et ;
- (iii) La phase d'analyse et de traitement des données.

#### ✓ Phase préparatoire

Elle porte sur une analyse documentaire, la reconnaissance des tracés, des concertations avec tous les acteurs majeurs sur le projet, l'élaboration des outils de travail.

#### ✓ Phase de collecte de données sur le terrain

Elle consiste à recueillir, sur toute l'étendue de la zone d'intervention du projet, des données socio-économiques nécessaires à travers l'inventaire des biens et le recensement des PAP et la consultation des parties prenantes.

#### ✓ Phase d'analyse et de traitement des données

Elle permet de faire le dépouillement, le traitement, la synthèse et l'analyse des données en vue de dresser une liste exhaustive des PAP, d'évaluer l'ensemble des pertes et des préjudices sur ces personnes affectées, d'établir leur profil socio-économique et d'identifier parmi les PAP, les personnes vulnérables devant bénéficier d'un soutien spécifique.

### **Résultat**

Les principaux impacts sociaux négatifs sont :

- la dégradation ou la perte partielle de structures semis-fixes (kiosques, baraques, hangars,) pour différents usages économiques ;
- la dégradation ou la perte partielle de structures fixes (puisards, terrasse, auvents) ;
- la perturbation des activités commerciales qui se déroulent dans les structures mobiles (conteneurs, parasols etc.) ;
- la perte d'arbres fruitiers ou non appartenant des personnes physiques ;
- l'expropriation définitive des terres ;
- pression sur les ressources foncières de la zone ;
- occupation temporaire de terres durant les travaux ;
- destruction de bâtis ;
- perte du droit à l'accès à la terre ou à l'infrastructure de la communauté.

Des mesures d'atténuation sont prévues pour les impacts sociaux et un calendrier de mise en oeuvre du PAR est établi pendant l'étude. Les indemnisations sont payées pour les biens affectés par le projet.

### **Conclusion**

L'élaboration et la mise en oeuvre du PAR sont indispensables pour la réalisation de tout projet de développement qui engendre des impacts sociaux significatifs.